

La Renouée japonaise

Des **intrus**
dans **votre jardin?**

Plusieurs jardiniers bien intentionnés se laissent duper par cette charmante qui se révèle être un envahisseur féroce. Ses tiges creuses et noueuses sont semblables à celles du bambou. À la fin de la saison, elle produit des panicules de fleurs blanc crème.



Comment la reconnaître?

- Hauteur de 75 à 300 cm
- Habitats humides et perturbés, bordures de plan d'eau

Floraison estivale en grappes de petites fleurs blanches

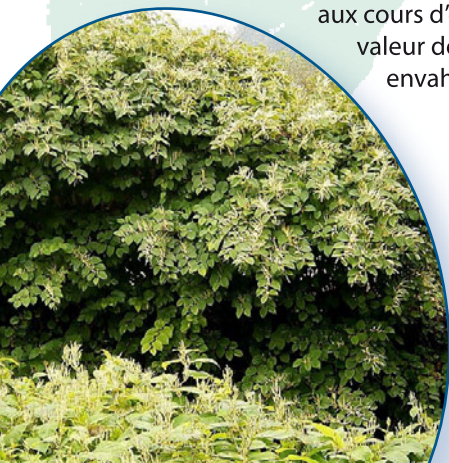
Tiges rondes, lisses, dressées et creuses, souvent tachetées de rouge violacé

Feuilles vertes foncées, larges de 5 à 12 cm et longues de 7 à 15 cm, à base carrée et bout en pointe effilée



Impact

Les dommages que la renouée japonaise cause à l'environnement ont conduit l'Union internationale pour la conservation de la nature à l'inscrire sur la liste des 100 pires espèces envahissantes de la planète. En empêchant les autres espèces de pousser, elle appauvrit la diversité biologique et menace ainsi l'équilibre des écosystèmes. Sa croissance est très rapide et elle libère des toxines dans le sol qui inhibent le développement d'autres végétaux. L'absence d'ennemi naturel contribue à son extraordinaire vigueur. La renouée japonaise perturbe aussi les activités humaines; elle limite l'accès aux cours d'eau et affecte la valeur des terres qu'elle envahit.



Des capacités de reproduction exceptionnelles !

Dans le nord-est de l'Amérique du Nord, cette plante vivace ne produit pas de graines; elle se propage plutôt par des rhizomes souterrains à grand développement. Ceux-ci peuvent plonger jusqu'à 5 mètres de profondeur dans le sol. Elle est capable de se reproduire à partir de minuscules fragments de tige ou de racine. Un segment de quelques centimètres suffit pour produire une nouvelle tige. Les rhizomes de la renouée japonaise peuvent demeurer en dormance jusqu'à 10 ans dans le sol.



Renouée japonaise

Historique

Originale d'Asie, la renouée japonaise a été introduite comme plante ornementale sur les côtes est et ouest des États-Unis vers la fin du 19^e siècle. Sa dissémination vers l'intérieur du continent n'a pas tardé. Au Québec, elle a été notée pour la première fois en 1918.

Aujourd'hui

La renouée japonaise est devenue une véritable calamité, un drame horticole dont on ne voit pas la fin, notamment dans plusieurs régions d'Europe. En Angleterre, elle est devenue l'ennemi public végétal numéro un. Au Québec, son statut est encore flou mais la dissémination rapide de ses populations laisse présager que la plante est très répandue. On la trouve dans la forêt mixte, sur les rives et dans les terres cultivables. Elle est particulièrement abondante en milieu urbain où elle est souvent utilisée comme plante ornementale ou pour former des haies.



Comment l'éradiquer?

Si la renouée japonaise est déjà présente dans votre jardin, il serait préférable de vous en débarrasser afin d'éviter un envahissement. Des coupes répétées, au ras du sol, peuvent limiter la croissance de la renouée mais attention de ne pas propager la plante en multipliant les fragments. Si vous tentez de vous en débarrasser en l'arrachant, assurez-vous de prélever l'ensemble des plants (tiges, inflorescences, rhizomes). Ne les jetez pas dans la nature et redoublez de prudence si vous habitez près d'un cours d'eau. Il est préférable de vous en départir de manière définitive en prenant soin de ramasser tous les résidus. Mettez-les dans des sacs poubelle et disposez-en lors de la collecte des déchets. Surtout, ne la compostez pas! Planter d'autres espèces indigènes peut prévenir une nouvelle implantation de la renouée.

Contribuez à la lutte aux plantes exotiques envahissantes!

Le défi de l'élimination de la renouée japonaise est de taille. Plusieurs études sont en cours afin de développer des méthodes de lutte biologique (champignons, insectes). Localement, vous pouvez certainement contribuer à limiter sa dispersion.

Au jardin, pensez alternatives indigènes!



Sureau du Canada



Aralie à grappes



Cornouiller stolonifère

Références

Réseau de surveillance de plantes exotiques envahissantes. *Fiche descriptive sur la renouée japonaise*. www.rspee.glu.org/recherche_espece/fiche_espece.php?recordID=11&lan=fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario. *Les mauvaises herbes de l'Ontario : Renouée japonaise*. www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/ontweeds/japanese_knotweed.htm

Bassin versant Saint-Maurice. *Capsules : Attention à la renouée du Japon!* www.bvsm.ca/fichiers/PDF/renouee_capsule.pdf

J'éco-agis!



VILLE DE
LÉVIS

Réalisation :



© 2011

Photos : tige fleurie (haut) © Michael Gasperl; massif de renouée © gav, Wikimedia Commons; sureau du Canada © scott.zona, flickr; plant d'aralie à grappes © David G. Smith; détail des fruits d'aralie à grappes © dogtooth77, flickr; plant de cornouiller stolonifère © Eli Sagor; détail des tiges de cornouiller stolonifère © Noël Zia Lee; images en filigrane © Frank Vincentz